Quelles villes pour les enfants ?

Par Christine Acheroy, chargée de recherche et de formation au CERE asbl

Les villes se sont développées par et pour les adultes. Quels impacts cela a aujourd'hui sur les enfants ? Comment recréer une place pour eux·elles dans la ville ? Quels en sont les enjeux ? Certaines villes se redessinent aujourd'hui afin d'être plus adaptées aux enfants. En Fédération Wallonie-Bruxelles, qu'en est-il ?

Les enfants dans la ville

La ville d'antan, espace de vie et de jeux des enfants, celle que l'on voit, par exemple, sur les photographies de Doisneau[1], ou encore, dans le film-documentaire du quartier des Marolles à Bruxelles « le chantier des gosses »[2], n'est plus. L'espace urbain d'aujourd'hui est devenu, pour les enfants, un espace de mobilité qui relie chaque point d'un archipel d'espaces clos, protégés de l'extérieur[3].

Redonner une place aux enfants dans les espaces publics

Le mouvement militant et le mouvement institutionnel

Le mouvement militant pour redonner une place aux enfants dans les espaces publics, émerge dès les années 1970. Il nait du « constat de la séparation des enfants avec le reste de la société, via des espaces fermés qui leur sont réservés, pour les protéger et les éduquer[4] ». Cette préoccupation concerne l'autonomie mais aussi la santé de l'enfant, avec en toile de fond la question environnementale qui s'impose dans ces années[5]. Il s'intensifie après les années 1990, avec le nouveau regard porté sur

[1] https://www.robert-doisneau.com/fr/robert-doisneau/portfolios/474,enfants.htm
[2] https://www.avilafilm.be/fr/film/le-chantier-des-gosses
[3] LEHMAN-FRISCH, VIVET, 2011. Source : RAMOS, Aurélien, 2026. « La ville à hauteur de bébés ? La petite enfance sous les radars des politiques urbaines à Bruxelles ». *Métropolitiques. La ville, l'architecture et les territoires* [en ligne]. 27 mai 2026, p. 2. [Consulté le 12 octobre 2026]. Disponible à l'adresse : https://metropolitiques.eu/La-ville-a-hauteur-de-bebes.html
[4] BOËLLE-DUPOUY, Adelaïde, 2026. « De "la ville et l'enfant" des années 1970 à la "ville à hauteur d'enfant" ». *Métropolitiques* [en ligne]. 6 juillet 2026. [Consulté le 16 novembre 2026]. Disponible à l'adresse : https://metropolitiques.eu/De-la-ville-et-l-enfant-des-annees-1970-a-la-ville-a-hauteur-d-enfant.html
[5] En 1972 a lieu la première grande conférence mondiale sur l'environnement humain, consacrant le droit à un environnement sain et menant à la création du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

l'enfant – comme « sujet » à part entière – que la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), promulguée en 1989, synthétise.

Du côté institutionnel, en 1996, l'UNICEF et ONU-Habitat lancent, suite à la conférence internationale « Habitat II », le label *Child Friendly Cities (CFCI)*[6]. L'objectif est d'amener les villes à mettre en œuvre la CIDE en intégrant les besoins et les droits des enfants dans l'ensemble des politiques publiques. Il s'agit donc de faire des villes des espaces qui respectent, protègent et réalisent les droits de l'enfant.

En France, dès 2002, UNICEF inaugure le programme « Villes amies des enfants ». Aujourd'hui environ 300 collectivités y participent. Pour le mandat municipal 2026-2032, elles devront s'engager à développer des actions dans les 5 axes stratégiques du plan d'action (qui incorpore également deux principes transversaux)[7] : la gouvernance, l'éducation, la santé, la protection et l'environnement.



La création d'une fonction spécifique permet « une coordination transversale entre les élus, les services municipaux et les acteurs locaux ». L'objectif est d'articuler les divers champs politiques – urbanisme, petite enfance, éducation, santé, action sociale et culture – autour des droits et des besoins des enfants et avec leur participation[8].

[6] Aujourd'hui, plus de 40 pays participent à cette initiative. Voir carte en annexe.
https://www.childfriendlycities.org/
[7] https://www.villeamiedesenfants.fr/presentation/#2026-2032
[8] https://www.villeamiedesenfants.fr/gouvernance/

Un acteur clé

Parmi les acteurs qui ont contribué à développer de nouvelles pratiques redonnant une place aux enfants dans les espaces publics, Francesco Tonucci a fait un travail exemplaire[9]. Dès 1991, il lance, dans Fano, sa ville natale (Italie), le projet « la città dei bambini ». Il impulsera de nombreux projets en Italie, en Espagne et d'autres pays d'Europe et d'Amérique latine[10].

Les enjeux

Redonner une place aux enfants dans les espaces publics répond à divers enjeux, individuels et collectifs.

En premier lieu, comme le pointent Fanny Delanay et Clément Rivière,

> d'un côté, il s'agit de contrer la dynamique de retrait vers les espaces privés et de permettre la réappropriation par les enfants des espaces publics, qui passe par un regain d'autonomie dans le cadre de leurs pratiques de mobilité et de jeu. De l'autre, de considérer les enfants comme autant de citoyen·nes à part entière en leur donnant la possibilité de contribuer de manière active à la fabrique de la ville et plus largement à la prise de décision, […][11].

Ainsi, un enjeu essentiel se situe dans le développement des enfants. Car la rue est leur troisième milieu, après la famille et l'école[12]. Elle est un terrain d'apprentissage informel où l'enfant peut rencontrer d'autres enfants, des voisins, des inconnus… où il·elle peut observer des pratiques diverses, être amené·e à négocier l'usage d'un espace, partager des règles collectives, s'adapter à des situations imprévues, négocier des règles de jeu ou encore observer et expérimenter son environnement, voire prendre soin d'un lieu[13]…

Mais l'enjeu est également collectif, à travers la participation des enfants dans l'aménagement de la ville, ou par les liens qui peuvent s'y tisser :

> une ville qui offre aux enfants des rues à explorer, des voisins à rencontrer, des espaces à transformer, construit dès aujourd'hui les conditions d'une solidarité future plus forte. Plus les liens se tissent tôt, dans des rues partagées, plus les sociétés semblent capables de faire face ensemble aux chocs qui viennent […][14]

---

[9] Francesco Tonucci est l'auteur du livre *La ville des enfants. Pour une [r]évolution urbaine* (2019, Éditions Parenthèses).

[10] Plus d'infos sur : https://www.francescotonucci.org/fr/la-citta-dei-bambini

[11] DELAUNAY, Fanny, RIVIÈRE, Clément, 2026. « La ville à hauteur d'enfants ? ». *Métropolitiques* [en ligne]. 1 octobre 2026. [Consulté le 12 octobre 2026]. Disponible à l'adresse : https://metropolitiques.eu/La-ville-a-hauteur-d-enfants.html

[12] BOËLLE-DUPOUY, 2026, p. 1.

[13] Voir à ce propos l'étude du CERE : ACHEROY, Christine, LETERME, Caroline, FANIEL, Annick (dir.), 2020. *Apprendre dehors. Enjeux des pratiques éducatives ancrées dans le milieu*. Étude 2020. Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance (CERE asbl) [en ligne]. [Consulté le 04 novembre 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.cere-asbl.be/publications/apprendre-dehors/

[14] VAUCONSANT, Isabelle, 2025. « Les enfants bâtisseurs de ville : repenser l'urbain à hauteur d'enfants ». *Le club de Médiapart* [Blog] [en ligne]. 19 décembre 2025. [Consulté le 12 octobre 2026]. Disponible à l'adresse : https://blogs.mediapart.fr/isabelle-vauconsant/blog/191225/les-enfants-batisseurs-de-ville-repenser-lurbain-hauteur-denfants-1
Selon l'idée défendue par Pablo Servigne *dans Le réseau des tempêtes : Manifeste pour une entraide populaire généralisée*.

Enfin, l'enjeu est aussi démocratique. Car redonner une place aux enfants dans les espaces publics est indissociable d'une remise en cause des privilèges et des rapports de pouvoir qui structurent l'espace urbain. En effet, les villes, pensées par et pour des adultes[15], sont occupées inégalement selon l'âge, le genre et la classe sociale.
Tonucci insiste sur ce caractère politique – et même radical – du choix de « La ville des enfants ». Selon lui, dans toute ville, la place que les enfants peuvent occuper est un indice de la démocratie : « le bien-être des enfants est l'indicateur ultime d'un environnement sain, d'une société démocratique et d'une bonne gouvernance[16] ».

Une ville emblématique : Pontevedra

Comment transformer nos villes pour répondre à ces enjeux ?
On cite souvent Pontevedra, ville d'environ 83 000 habitants, située en Galice, au nord-ouest de l'Espagne comme exemple. Auparavant saturée de véhicules et de trafic routier, cette petite ville, aujourd'hui emblématique, a fait l'objet d'un ensemble de politiques qui ont permis sa transformation radicale.

En premier lieu, celle de l'espace public : son centre-ville, devenu entièrement piétonnier, a entraîné une nette amélioration de la qualité de l'air[17]. Il a également fait l'objet de réaménagements : des rues sans trottoirs, de larges esplanades, de grandes terrasses, des espaces végétalisés et des aires de jeux ont ainsi vu le jour, parsemés de nombreux bancs. L'espace urbain est devenu un espace attractif et sécure, dont chacun·e peut jouir, notamment les enfants, qui y circulent et jouent avec une certaine liberté :

> Il est très courant de voir des enfants, filles et garçons, jouer à cache-cache, explorer les possibilités du mobilier urbain disponible pendant que leurs parents ou les personnes qui les accompagnent font autre chose avec d'autres adultes, à proximité[18].

Plus loin, là où les rues et trottoirs ont été maintenus, les passages pour piétons, élevés au niveau des trottoirs, renversent la priorité auparavant attribuée aux usager·ères motorisés vers ceux·celles en mobilité douce. Vélos, patins, trottinettes etc. circulent ainsi en toute fluidité.

En second lieu, parallèlement au réaménagement de l'espace, des mesures politiques ont été prises afin de transformer les dynamiques à l'œuvre dans les usages de l'urbain. Par exemple, le petit commerce a été favorisé dans le centre-ville. Cette mesure, qui protège et renforce la mixité des fonctions, a induit de nouvelles habitudes de vie, comme l'exprime cette habitante :

---

[15] BRUWIER, Émilie, KUNYSZ, Pavel, 2019. « Quelles solutions pour une ville" amie des enfants"? ». *Urbagora. Be* [en ligne]. [Consulté le 4 novembre 2026]. Disponible à l'adresse : https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/258108/1/enfant1.pdf
[16] Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II).
[17] La pollution de l'air aurait diminué de 61%. Source : https://leshorizons.net/pontevedra-exemple-ville-sans-voitures/
La qualité de l'air est aujourd'hui dans les normes recommandées par l'OMS. Source : MONNET, Nadja, 2024. « Pontevedra, una ciudad extra-ordinaria ». *Crítica urbana* [en ligne]. N°31. Marzo 2024. [Consulté le 04 novembre 2026]. Disponible à l'adresse : https://criticaurbana.com/wp-content/uploads/2024/03/CU31_Monnet.pdf
[18] MONNET, 2024, p. 44.

> Tous les jours, ou presque, en sortant du bureau, je passe chez les commerçants où j'ai mes habitudes, prendre quelques fruits et des légumes, explique-t-elle. Ça me permet d'avoir tout le temps des produits frais[19].

Par conséquent, le centre-ville est plus fréquenté, mais aussi, la qualité de vie a augmenté[20, 21].

Par ailleurs, pour faciliter et démystifier les déplacements à pied dans la ville, un outil a été développé, le « metrominuto », qui indique la distance et le temps à pied d'un point à l'autre de la ville[22].

Quant aux enfants, un programme a été mis en place pour leur permettre de se rendre à l'école à pied de manière autonome et sécure[23] et un Conseil des enfants, consultatif, a aussi vu le jour.

Et en Fédération Wallonie-Bruxelles ?

En Fédération Wallonie-Bruxelles, divers projets ont lieu à l'initiative d'associations et/ou des pouvoirs locaux, sans toutefois relever d'une politique globale, structurelle, cohérente et transversale.

Du point de vue de la participation des enfants, par exemple, diverses communes ont mis en place un Conseil Communal des Enfants (CCE). Ces conseils, consultatifs, permettent aux enfants d'aborder des thématiques diverses : environnement, culture, sport, solidarité, cadre de vie, etc. Mais permettent-ils réellement d'améliorer l'accessibilité et l'usage des espaces urbains par les enfants ?

Du point de vue de l'aménagement urbain, des projets ponctuels voient le jour[24], comme par exemple le réaménagement de plaines de jeux. Elles sont désormais plus ouvertes à l'environnement et au jeu libre, comme on peut le voir, par exemple à l'espace Gaucheret, à Schaerbeek[25]. Certains projets visent à garantir l'accès, pour chaque enfant, à un espace de jeu en plein air, à proximité de chez lui·elle, et notamment dans les quartiers très peuplés qui en était carencés, comme le « maillage jeu », à l'initiative de Bruxelles Environnement[26].

Les projets de réaménagement des cours de récréation des écoles sont un autre exemple. Visant au départ l'amélioration du climat scolaire, ils se sont ensuite centrés davantage sur la nature et la

[19] « Pontevedra, la première ville sans voitures ». *Territoires audacieux.fr.* [en ligne]. 19 juillet 2018 [Consulté le 04 novembre 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.territoires-audacieux.fr/reportages/2018/07/19/pontevedra-premiere-ville-voiture/
[20] Voir, par exemple, le concept de « ville du quart d'heure », de Carlos Moreno. https://www.marcelle.media/ville-du-quart-heure-carlos-moreno/
[21] « Pontevedra, la première ville sans voitures ». https://leshorizons.net/pontevedra-exemple-ville-sans-voitures/
[22] https://bidce.org/fr/experience/60
[23] Selon les données de la ville, 81 % des enfants âgés de 7 à 12 ans iraient à l'école à pied, et plus de la moitié le feraient seuls. Source : https://ok.pontevedra.gal/es/infancia-esp/
[24] En Wallonie, des projets sont déjà finalisés, comme au Bois des Rêves, à Ottignies et d'autres sont en cours, comme, par exemple, à Verviers (Parc des Récollets).
[25] https://gardens.brussels/fr/espaces-verts/parc-gaucheret
[26] Voir en annexe. La carte et des informations sont disponible à cette adresse : https://document.environnement.brussels/opac_css/elecfile/MAP_Speelpleinen_FR.pdfoir

question environnementale[27]. Dans les réalisations récentes, la participation des enfants dans le processus et l'ouverture sur le quartier sont également intégrés, comme par exemple, à l'école Léonie La Fontaine, à Saint-Gilles[28].

Au sein des écoles, en partenariat avec des associations, former les enfants à rouler à vélo en ville est une autre démarche qui permet à nombre d'entre eux.elles d'acquérir les bases de cette modalité de mobilité douce et de les rendre ainsi acteur.trices de leur mobilité en ville.

Enfin, les rues scolaires, concept dont l'origine remonte à 1989, en Italie, a été introduit dans notre code de la route en 2018[29]. Elles visent, en premier lieu, à protéger les enfants des risques liés au trafic routier à proximité des écoles ainsi qu'à y assurer une meilleure qualité de l'air pendant la durée de la rue scolaire. En second lieu, elles favorisent une certaine autonomie de déplacement des enfants et une sociabilité autour de l'école. Finalement, elles promeuvent un changement de comportement en faveur d'une mobilité plus durable et active, en favorisant l'accès à l'école à pied, à vélo et/ou en transports en commun[30]. Néanmoins, ces initiatives restent minoritaires, tant en Wallonie qu'à Bruxelles.

Acteurs et défis de la mise en oeuvre de villes enfants bienvenus en FWB

En Fédération Wallonie-Bruxelles, les initiatives pour rendre une place aux enfants dans les villes relèvent à la fois d'initiatives politiques – la ville de Liège, par exemple, s'est dotée récemment d'une charte pour le respect des enfants[31] – et du secteur associatif.

À Bruxelles, une coalition d'associations[32] œuvre activement en ce sens. À l'origine d'un « manifeste pour une ville enfants bienvenus », elle a également organisé une journée d'étude en juin 2025, réunissant de nombreux·ses acteur·trices autour de cette thématique[33]. Elle participe à des initiatives locales et sollicite régulièrement des acteurs politiques, sensibilisant et proposant des actions concrètes en vue d'améliorer l'accès à la ville aux enfants et la qualité de l'environnement urbain.

Les difficultés auxquelles sont confrontées les acteurs qui promeuvent des « villes enfants bienvenus » sont néanmoins diverses :

D'une part, la Belgique s'est historiquement construite sur un modèle de multiples instances de pouvoir. Cette multiplicité d'instances de décision – fédérales, régionales, provinciales, communales, communautaires – constitue un obstacle à la mise en œuvre d'une politique transversale et globale que requiert toute ville enfants bienvenus.

[27] En désimperméabilisant les sols et végétalisant de manière à favoriser une biodiversité et créer des zones d'ombres pour éviter les îlots de chaleur.
[28] https://www.bubble.brussels/ecole-leonie-la-fontaine-anciennement-ecole-1-2/
[29] https://etaamb.openjustice.be/fr/loi-du-02-septembre-2018_n2018013972.html
[30] Association internationale des villes éducatrices.
https://bidce.org/fr/experience/144
[31] https://www.liege.be/mon-institution/ville-engagee/chartes-et-labels/charte-respect-enfance
[32] Walk, Bral, Heroes for zero, Kidical Mass, Riepp, BSI Brussels et le CERE.
[33] https://www.cere-asbl.be/publications/bruxelles-aux-enfants/

D’autre part, beaucoup de projets sont ponctuels et non structurels, de même que le financement de nombre d’associations actives dans le domaine. Cela pose la question de leur pérennité ; une question d’autant plus pertinente dans la conjoncture actuelle d’austérité.

Enfin, rendre l’accès et l’usage de l’espace public aux enfants ne pourra se faire uniquement via des textes, des aménagements visant à réduire le trafic routier et la vitesse ou des actions ayant pour but d’outiller les enfants à faire face aux différents dangers potentiels de la ville. Il nous faut questionner nos conceptions et pratiques adultes de la ville[34] ainsi que nos rapports avec les enfants.

Sommes-nous capables de changer notre regard sur l’enfant et le voir comme un « sujet » à part entière, qui perçoit, ressent et vit la ville à sa manière ? De questionner notre regard et nos pratiques au regard du risque et de l’altérité ? Sommes-nous capables d’appréhender l’espace urbain et le temps hors de toute logique utilitaire… de vivre la ville d’une autre manière ? Et de nous défaire de quelques privilèges ?...

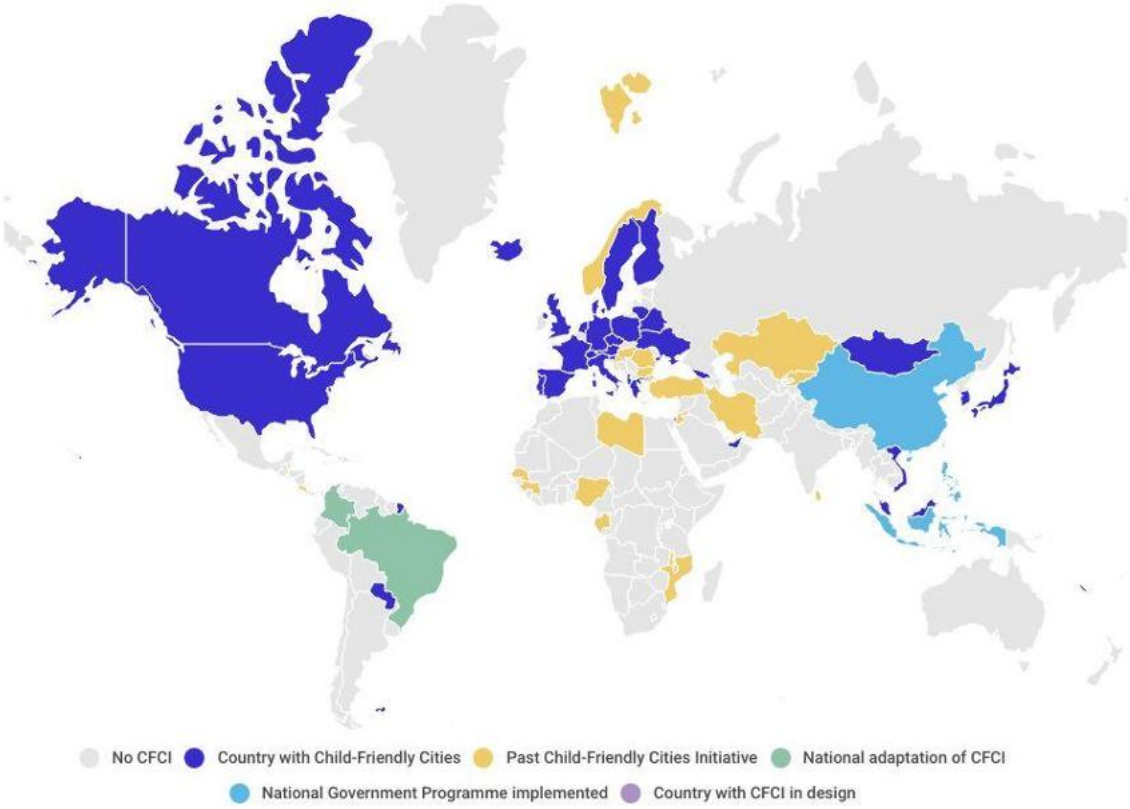
Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Quelles villes pour les enfants ? © 2026 par Christine Acheroy
est sous licence CC-BY-NC-ND 4.0.

[34] Voir à ce propos : VUAILLAT, Fanny, 2025. « Un pas de côté à propos de la ”ville à hauteur d’enfants” ». *Métropolitiques* [en ligne]. 8 septembre 2025, p. 1. [Consulté le 04 novembre 2026]. Disponible à l’adresse : https://metropolitiques.eu/Un-pas-de-cote-a-propos-de-la-ville-a-hauteur-d-enfants.html

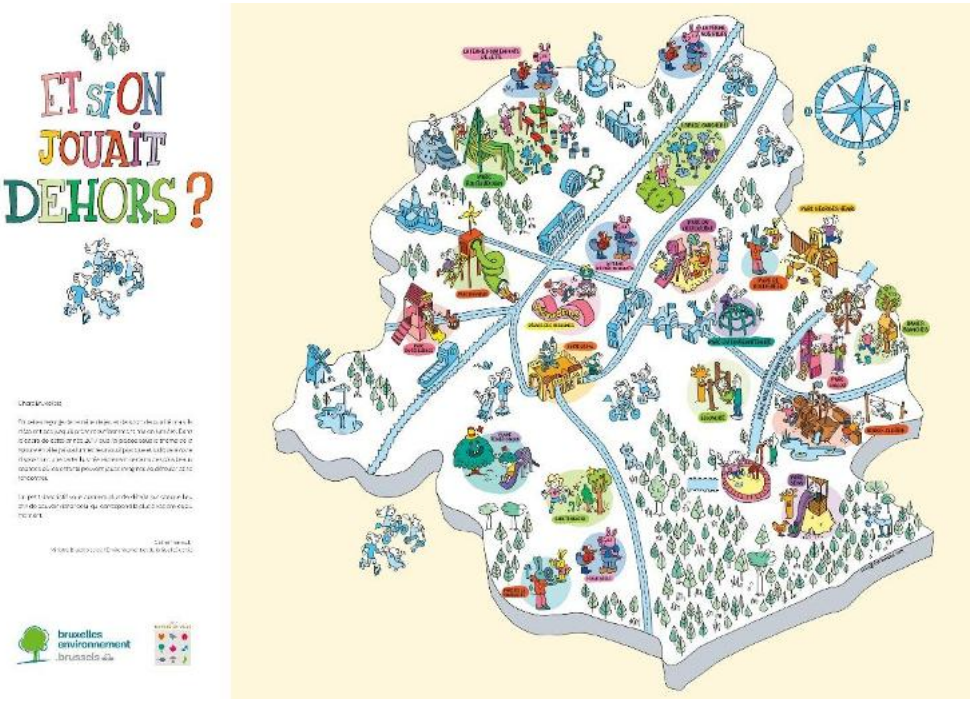
Annexes

- Pays qui participent au programme *Childfriendly cities* de l'UNICEF[35]



[35] https://www.childfriendlycities.org/initiatives

- Carte des plaines de jeux régionales et communales (Bruxelles-Environnement)[36]





[36] https://environnement.brussels/citoyen/politique-regionale/rapports-des-projets-environnementaux/les-maillages-permettre-chaque-bruxellois-detre-proche-de-parcs-de-plaines-de-jeux-ou-de-potagers

- 50 propositions pour une ville à hauteur d'enfants (Lille)[37]



[37] https://newsroom.univ-lille.fr/actualite/lille-laboratoire-de-la-ville-inclusive